



Lamotte-Beuvron

Salle Etienne Schricke

(Tarifs location)

- Le montant de la caution est de 500 €
- Aucune sonorisation ne sera mise à disposition par la ville, dans le cadre de la location de cette salle.

Tout public	
1 jour	par jour supplémentaire
250 €	150 €

- Les jours de location s'entendent au maximum pour 24 heures de 9h00 à 9h00.
- Une mise à disposition gratuite de la salle Étienne Schricke ou de la salle des fêtes sera accordée aux associations lamottoises le jour de l'examen du calendrier annuel, à raison de deux fois par an (deux fois une journée), une priorité aux manifestations inscrites aux calendriers national, régional ou départemental, hors charges.
- Tarif forfaitaire pour les charges^(eau, électricité, chauffage) : 50 € par jour d'utilisation,

150 € la demi-journée

- La demi-journée s'entend soit de 8h00 à 12h30 soit de 13h30 à 18h00. (les soirées sont exclues)
- Tarif forfaitaire pour les charges^(eau, électricité, chauffage) : 50 € par utilisation,